

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE

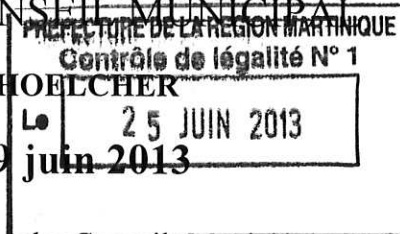
DEPARTEMENT

MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 19 juin 2013



NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	22	23
		Dont procurations 01
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
23	00	00

Date de la convocation

12/06/2013

Date d'affichage

12/06/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Point plage de Madiana

Président de Séance :

Fred DERNE, 1^{er} Adjoint au Maire

Secrétaire de Séance :

Christine ALIKER

L'an deux mille treize et le **dix neuf juin**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fred DERNE, 1^{ER} Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. Fred DERNE, Marie GARON, Chantal BAUCELIN, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Lucien LAFONTAINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Eric JULTAT, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Marie-Louise BROCHE, Joseph Armand BRAY, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : MM. Luc CLEMENTE, Yolène LARGEN, Emile GONIER, Christian DORDONNE, Chantal LAPERDRIS.

Procuration : Monsieur Christian DORDONNE a donné procuration à Madame Elise JEAN-BAPTISTE.

IMPLANTATION D'UN POINT PLAGE A MADIANA : APPROBATION DE L'OPERATION ET DU PLAN DE FINANCEMENT

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Antoine BARNAY – Conseiller Municipal, délégué au Nautisme, indique à l'assemblée que dans le cadre d'un appel à projets touristiques lancé par la Région en décembre 2010 à tous les publics, la ville de Schœlcher a été retenue parmi les lauréats en juillet 2012, pour l'opération : « Implantation d'un point plage à Madiana ».

L'objectif de ce projet est de créer une animation sur le site de Madiana, afin de permettre à un large public de pratiquer, en toute liberté ou occasionnellement des activités nautiques.

Il s'agit d'un service permanent et de qualité offrant des prestations individualisées grâce à une diversité de matériel ainsi que d'une possibilité d'assistance technique de la part d'un personnel qualifié.

Le coût global et prévisionnel du point plage s'élève à quatre vingt trois mille huit cent soixante huit euros hors taxes (83 868.00 € HT).

Le conseil régional a attribué à la ville de Schœlcher une dotation globale de soixante treize mille huit cent trois euros (73 803.00 €) pour l'implantation du point plage de Madiana.

Cette dotation se décline en deux volets :

- l'accompagnement pour un montant de : 6 709.00 €
- l'investissement pour la somme de : 67 094.00 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Antoine BARNAY, après en avoir délibéré, décide à la majorité, afin de compléter la mise en place de la convention entre la ville de Schœlcher et le Conseil Régional, pour le financement de cette opération :

- d'approuver l'implantation d'un point plage sur le site de Madiana et son plan de financement comme suit :

Région	67 094.00 €
Ville de Schœlcher (et autres partenaires)	16 774.00 €
Total investissement	83 868.00 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville de Schœlcher et le Conseil Régional allouant à la Ville la dotation globale se déclinant comme suit :
 - dotation d'accompagnement pour l'assistance et les frais divers liés à la finalisation du projet pour un montant de : 6 709.00 €
 - dotation d'investissement pour la somme de : 67 094.00 €
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter d'autres partenaires en complément de financement de cette opération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer toutes procédures, recherche de partenaires ou autres afin d'assurer l'animation du site.

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 24 JUIN 2013

Le Maire

Luc CLEMENTE

